



Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

Vendredi 10 juin 2016 10h00 – 12h30

*Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Salle L204
25, rue de la Montagne Sainte-Geneviève
75005 Paris*

Compte rendu

I. Ordre du jour

1. Examen des dossiers des centres audités
 2. Examen des dossiers en attente
 3. Demandes de dérogation de centres candidats au label
 4. Référentiel : proposition d'amélioration du référentiel
 5. Promotion des centres labellisés
 6. Point sur la gestion financière du label
 7. Questions diverses
 8. Date de la prochaine réunion de la commission.
-

II. Participants

Représentants des administrations

Présidente : Mme Françoise Barthélemy, conseillère scientifique pour les formations, représentant Mme Simone Bonnafous, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Mme Claire Extramiana, chargée de mission, représentante du délégué général à la langue française et aux langues de France, ministère de la culture et de la communication.

Représentants de l'opérateur

Mme Manuela Ferreira Pinto, responsable du département langue française, CIEP ;
Mme Caroline Mouton Muniz, chargée de programmes, département langue française, CIEP.

Excusés

Mme Charlotte Garda, rédactrice, mission de la langue française et de l'éducation, direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI).

M. Yves Vallat, adjoint au responsable de la mission Europe et international pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

III. Examen des dossiers des centres audités

Le CIEP présente le dossier d'une première candidature et 8 dossiers de candidature à un renouvellement. Après examen des dossiers, la commission interministérielle de labellisation prononce les décisions suivantes :

Nom du centre	Décision
Première candidature	
ALIP, Paris	La commission reporte sa décision à la prochaine réunion.
Renouvellement	
ALPADIA, Lyon	Labellisé 4 ans
Cavilam – Alliance Française, Vichy	Labellisé 4 ans
Centre méditerranéen d'études françaises (CMEF), Cap d'Ail	Labellisé 4 ans
Centre universitaire d'études en français langue étrangère (CUEFLE), université de Nice	Labellisé 4 ans
Institut français des Alpes (IFALPES), Annecy	Labellisé 4 ans
Institut de français langue étrangère (IFLE, Campus adventiste de Collonges - sous - Salève)	Labellisé 4 ans
Institut de langue et culture françaises, université catholique de Paris	Labellisé 4 ans
New LSF, Montpellier	Labellisé 4 ans
Association Reflets, Cagnes sur mer	Labellisé 4 ans

IV. Examen des dossiers en attente

- Lors de l'audit de deux centres, certains locaux annexes n'avaient pu être visités. À la demande de la commission réunie le 5 décembre 2015, une visite de conformité des locaux de ces deux centres sera organisée par le CIEP en septembre 2016.

V. Demandes de dérogation

Une association dédiée à la formation en français de publics migrants souhaite candidater au label. Cette demande est refusée par la commission. L'association ne fait appel qu'à des bénévoles et ne peut répondre aux exigences du label.

VI. Programme des activités du groupe de travail et proposition d'amélioration du référentiel

Le groupe de travail qui réunit les groupements professionnels et des membres du CIEP s'est réuni le 5 avril dernier. Mme Françoise Barthélemy, présidente de la commission, et une auditrice *Qualité FLE*, ont participé à cette journée - consacrée à la relecture du référentiel. Une nouvelle version du référentiel devrait être mise en application début 2017.

Plusieurs améliorations sont proposées à la commission :

- aménagements à la marge : meilleure organisation de certains indicateurs ; termes mieux adaptés ; compléments d'information attendus etc.
- nouvel indicateur G3 « *Le centre propose des formations au titre de la formation professionnelle continue et dispose d'un numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation.* ».
- nouvel indicateur F 13 « *La progression des étudiants est mesurée par des évaluations internes ou/et externes* ».
- le terme « apprenant » remplace « étudiant ».
- présence d'un défibrillateur à proximité ou dans les locaux du centre : afin de sensibiliser les centres à ce type d'exigence qui pourrait devenir obligatoire bientôt, nous proposons de l'ajouter aux vérifications relatives à l'indicateur A23 : *Il existe une procédure d'aide ou de secours connue de tous les personnels, des étudiants (et de leurs familles ou organisateurs pour les étudiants mineurs) en cas d'accident, de maladie et pour tout problème de santé. [C].*

La commission accepte ces propositions. Elles seront présentées aux membres du conseil d'orientation du label le 21 juin prochain.

VII. Promotion des centres labellisés

- **nouveau site internet du label** : le nouveau site Internet « Apprendre le français en France » dédié à la promotion du label et des centres labellisés est en ligne depuis début avril. Les retours des centres, des auditeurs et des partenaires sont positifs. Le CIEP a recruté un prestataire pour animer ce site durant le congé parental de Mme Amélie Piron de mars à août 2016. Ce prestataire est également le contact des centres pour la mise à jour de leurs informations.

- **Campus France** : le CIEP a participé à la journée des commissions du Forum Campus France le 6 avril dernier. Le CIEP sera présent au séminaire des commissions du Forum Campus France le 6

juillet prochain et au séminaire des relations internationales qui se tiendra également à Nantes, les 7 et 8 juillet 2016.

- **Immersion France** : le CIEP a participé au comité de pilotage élargi de l'application, le 13 mai dernier. Un représentant du Groupement FLE et de l'Adcuefe était aussi présent et chargé de relayer les remarques des centres. La question des visas a été abordée.

Le MAEDI, représenté par Mme Charlotte Garda et Mme Odile Cobacho, a informé les membres du comité qu'une note diplomatique est en cours de rédaction et doit préciser les règles d'attribution des visas pour les étudiants qui souhaitent candidater à une formation FLE via la procédure CEF.

- **salon IALC à Leeds (GB)** : le CIEP était aux rencontres annuelles de l'association IALC organisée cette année à Leeds, au Royaume uni. Le CIEP est très satisfait de la qualité des échanges et la variété des personnes rencontrées. Participaient à cet évènement plus de 140 écoles de langues originaires de 20 pays différents, 130 agents de 35 pays et 32 exposants et sponsors variés qui interviennent dans le domaine des langues (EAQUALS, British council, médias anglophones, Cambridge university etc.). Plusieurs articles dans des magazines anglophones dédiés aux langues ont été publiés suite à ce salon :

- ✓ <http://www.studytravel.network/magazine/> (Magazine home page)
- ✓ http://www.studytravel.network/magazine/news/Caroline_Mouton_Muniz (Story page)
- ✓ <http://thepienews.com/pie-chat/caroline-mouton-muniz-ciep-france/>
- ✓ <http://thepienews.com/news/france-rolls-out-new-placement-test-for-french-english/>

- **UPLEGESS** : comme chaque année depuis 2013, le CIEP a été invité au congrès de l'association qui s'est tenu à l'ESTP à Cachan. Le CIEP a bénéficié d'un stand et a participé à une table ronde sur le thème « Entre le respect des normes et l'appel à la créativité : quelles sont les attentes et les expériences des différents acteurs du monde de la formation ? ».

VIII. Point sur la gestion financière du label

L'agent comptable fait le nécessaire pour recouvrer les factures restées impayées.

Une nouvelle politique tarifaire du label pourrait être mise en œuvre en 2017. L'objectif est de fusionner les deux tarifs : participation forfaitaire annuelle et adhésion à la communication. Cela permettra, entre autres, de simplifier la gestion administrative du dossier et donnera une meilleure visibilité à la liste des centres tous répertoriés sur la même liste. Ce point sera soumis à l'approbation du conseil d'orientation du label le 21 juin prochain.

IX. Questions diverses

Lorsque la commission a prononcé le retrait du label, la procédure actuelle impose aux centres un délai de deux ans pour présenter une nouvelle candidature. Le CIEP souhaiterait réduire ce délai à une année. La commission accepte cette proposition.

X. Date de la prochaine réunion de la commission.

La prochaine réunion est prévue le vendredi 23 septembre à 10h00 au MESR.